

DOSSIER DE PRESSE
TEULIAD KELAOUÏÑ

Jeudi 19 novembre 2020

CONTACT PRESSE
DAREMPRED KELAOUÏÑ

CABINET / COMMUNICATION
KABINED/ KEHENTIÑ

HÔTEL DE VILLE ET
D'AGGLOMERATION
TI-KÉR HA TOLPAD-KERIOÙ
CS 26004
29107 QUIMPER/KEMPER
CEDEX

TÉL./PGZ. 02.98.98.88.99

presse@quimper.bzh

PLUS D'INFOS

www.quimper.bzh



Ville de Quimper



@VilledQuimper



@quimper.bzh



Ville de Quimper

Lancement du dispositif d'accompagnement aux devoirs



La ville de Quimper, en collaboration étroite avec les enseignants et les directeurs d'écoles, met en place un temps d'accompagnement aux devoirs, pour les familles qui le souhaitent, dans l'ensemble des écoles publiques quimpéroises.

L'accompagnement aux devoirs est proposé aux enfants pendant le temps périscolaire du soir et dispensé par les animateurs municipaux. Sa mise en œuvre sera progressive en raison du contexte sanitaire actuel. Le dispositif est déjà opérationnel dans trois écoles quimpéroises : à Stank ar C'Hoad, Léon Goragner et Edmond Michelet.

Ce dispositif doit permettre aux enfants d'acquérir une autonomie dans la gestion et la réalisation de leur travail scolaire en leur donnant des méthodes de travail.

L'accompagnement aux devoirs est désormais étendu et proposé aux familles sur l'ensemble des écoles publiques quimpéroises.

Certaines écoles ont déjà noué des partenariats dans le domaine de l'aide aux devoirs avec des acteurs éducatifs du territoire comme les maisons pour tous ou les maisons de quartier. Ces partenariats se poursuivront.

Comment se déroule une séance d'accompagnement aux devoirs ?

Ces séances se déroulent pendant le temps périscolaire du soir de 16h30 à 17h45, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Elle se déroulent après un temps de goûter permettant une rupture avec le temps scolaire. Les enfants seront accueillis par groupe de dix dans une salle dédiée à cette activité.

Comment bénéficier de l'accompagnement aux devoirs ?

Les enfants doivent être inscrits en périscolaire pour participer. La facturation sera réalisée sur la base des tarifs des temps périscolaires, en fonction du quotient familial.